

**COMPTE RENDU DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB)
DU 13 MARS 2023 à 18H30 – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL – MAIRIE DE BAHO**

L'an 2023, le 13 mars à 18h30, s'est tenu, une séance du Comité Syndical salle du Conseil Municipal – Mairie de Baho (66540) sous la présidence de monsieur Pierre PARRAT. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été envoyés le 2 mars 2023 aux délégués titulaires du SMTBV ainsi qu'aux délégués suppléants et conseillers communautaires non titulaires (loi informatique et liberté). Toutes les pièces et annexes utiles et nécessaires, à la séance, ont été transmises, avec les convocations.

Assistaient à la séance ;

PMMCU	Présents	Mme Cécile MARGAIL MM. Patrick GOT - Frédéric GUILLAUMON - Gilles GUILLAUME - Jacques PALACIN - Patrick PASCAL - Pierre PARRAT - Georges PUIG - Max TIBAC - Fabrice TIGNERES - Alain TROUSSEU - Robert VILA
	Absents et suppléés	M. Jean-Paul BILLES suppléé par M. Joël PACULL – M. Roger GARRIDO suppléé par M. Daniel ERRE
	Absents et Excusés	Mmes Aurélie PASTOR-BARNEOUD - Armelle REVEL-FOURCADE – MM. Jean-Louis CHAMBON - Charles DURAND - Jean-Luc GAMEZ - Rémi GENIS - Stéphane LODA - Théophile MARTINEZ -
C. C. DES ASPRES	Présent	MM. Jérôme DE MAURY - Bernard LEHOUSINE
C. C. ROUSSILLON CONFLENT	Absents et excusés	MM. Marc BIANCHINI - Alain DOMENECH - René LAVILLE - Gérard SOLER
C.C. CONFLENT CANIGOU	Présents	MM. Daniel ASPE - Henri GUITART – Bernard LAMBERT
C. C. CORBIERES SALANQUE MEDITERRANEE	Absents et Excusés	Mme. Joëlle ESTALA METOIS - M. Jérôme PALMADE
C.C. PYRENEES CATALANES	Absent et Excusé	M. Jean-Pierre ASTRUCH
C. C. PYRENEES CERDAGNE	Présent	M. Christian PALLARES
C.C.HAUT VALLESPER	Absent et Excusé	M. Alain MALIRACH

M. Fabrice CAROL – Directeur général des services

Mme Christel RICART –comptabilité - RH

Mme Pascale FAUS – secrétariat général

Ouverture de la séance à 18h30

Monsieur Pierre PARRAT, président, ouvre la séance, accueille et remercie les délégués présents. Il remercie la ville de Baho et monsieur le maire pour son accueil.

- Avec 20 présents pouvant prendre part aux votes, le quorum est constaté. Le président annonce les pouvoirs de monsieur Stéphane LODA et madame Aurélie PASTOR-BARNEOUD à messieurs Max TIBAC et Pierre PARRAT.

- Secrétaire de séance : le comité désigne comme secrétaire de séance : Monsieur Joël PACULL

Le débat d'orientation budgétaire 2023 s'est appuyé sur le rapport des orientations budgétaires (ROB) - intégrant à la fois le bilan d'activité 2022 et les perspectives 2023 - répondant, par ailleurs, dans sa forme et son contenu, aux impératifs de la loi du 6 février 1992 et du décret de juin 2006. Ce ROB donne aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de la collectivité ainsi que sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels et l'évolution des dépenses (analyse prospective) ou des effectifs ... Le rapport donne lieu à un débat acté par une délibération spécifique. **A partir du ROB transmis à chacun des élus, le président a exposé :**

En préambule, monsieur le président a tenu à souligner la qualité du rapport qui a été préparé à l'attention des élus pour la tenue de cette réunion et dans lequel, en effet, il apparaît logique de dresser un bilan préalable qui permet en outre de mesurer combien le syndicat et les équipes sont investies. Le président remercie le directeur, ainsi que toutes les équipes du syndicat. Le ROB 2023 à disposition de chacun des élus étant bien détaillé et relativement exhaustif, le président a souhaité concentrer son propos uniquement sur les quelques points qui lui semblent les plus marquants dans la trajectoire du syndicat et dans l'intérêt du territoire et des EPCI. Il ajoute que la commission travaux, les commissions thématiques ou autres comités de pilotage techniques ou politiques, permettent à chacun de participer activement : il remercie en ce sens l'ensemble des élus.

I - BILAN

A. La problématique du point T6 (gestion de la ressource en eau)

C'est un sujet d'actualité avec la sécheresse que le territoire traverse et dans le contexte du contentieux engagé par FNE sur les débits réservés. Le président rappelle que l'initiative du syndicat d'engager une contre expertise sur le point T6 de la Têt où sont localisées les prises d'eau des plus gros canaux de la plaine, est non seulement importante mais elle est devenue particulièrement stratégique. Engagé en toute indépendance de la DREAL ou de l'Agence de l'eau, ce travail a non seulement permis de faire émerger un partenariat avec la chambre d'agriculture et l'association des canaux aval Vinça, de décriper les relations, mais, surtout, il livrera des résultats, qui, et quels qu'ils soient, seront structurants pour la gestion de l'eau de la Têt aval. Pour l'heure, bien que l'étude soit encore en cours, les premières conclusions confirment néanmoins l'intuition qui a motivé la démarche : les postulats et la définition des débits exigés à cet endroit de la Têt reposent sur des approximations ou des extrapolations dont la marge d'erreur ou d'incertitude n'est pas acceptable. Tout le monde en convient d'ores et déjà et monsieur le préfet lui-même est finalement désormais en attente des fruits de ce travail. Dans tous les cas donc, le président expose que cette étude fait bouger les lignes et que les rapports entre acteurs évoluent et doivent encore évoluer.

B. L'achèvement du chenal vert (14M€)

Ce chantier, colossal, est arrivé à terme après plusieurs années, ponctuées notamment par les problèmes liés à la découverte d'amiante. Désormais arrivent les obligations de compensations écologique telles que présentées dans le ROB. Le président indique qu'un partenariat avec le CEN devrait limiter au mieux les coûts pour la collectivité.

C. Le classement des digues

Obligation réglementaire liée à la GEMAPI, ce travail de classement a également été colossal et a fortement mobilisé les équipes techniques. Le président indique qu'une première vague de régularisation des ouvrages a conduit à retenir une vingtaine de kilomètres de digues classées et imposent désormais au syndicat des modalités de gestion bien particulières. Des retards imputés à l'administration expliquent notamment des restes à réaliser importants sur ces opérations dont une deuxième vague sera par ailleurs engagée cette année. Dans ce dossier, le devenir des digues du BOULES va également devenir un sujet important et stratégique, en lien avec le projet hydraulique en cours de définition et dont les investissements de l'ordre de 5 M€ sont également une préoccupation qui va peser, financièrement, sur la communauté de communes concernée. A ce titre, il faut d'ores et déjà préparer l'arrivée du prochain PAPI et du cortège de travaux qu'il va falloir financer. Le syndicat va rechercher les formules les plus économiques mais il est évident que tout cela va peser sur les contributions des EPCI.

D. L'entretien des cours d'eau et les ASCO Bompas et Sainte Marie

Le président expose que le premier plan triennal d'intervention du syndicat s'achève et que le nouveau est déjà en cours de préparation. Le bilan est positif, les résultats plutôt plébiscités et le syndicat a d'ores et déjà obtenu des engagements financiers des partenaires habituels pour accompagner la nouvelle programmation opérationnelle. Par ailleurs, un gros travail de concertation a été amorcé avec les ASCO (association syndicales autorisées) de la Têt aval pour organiser la gestion, notamment sur les communes de Bompas, Villelongue et Sainte Marie, territoire pour lesquels les ASCO éponymes sont en sommeil depuis plusieurs années mais disposent d'un fond dormant de près de 300 000 €. Différents scénarii sont sur le métier (union d'ASCO, Fusion ou conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage). Après filtre du bureau des élus, le projet sera présenté à l'organisme de tutelle, la DDTM. Bien évidemment l'entretien de l'ensemble du patrimoine hydraulique du syndicat (bassins, cours d'eau et agouilles en propriétés, digues classées ou en gestion) demeure comme habituellement chaque année mais ces entretiens relèvent budgétairement de la section de fonctionnement (cf. CA et bilan 2022).

II - PERSPECTIVES

A. EAURIZON 70 : mesurer les conséquences potentielles et s'adapter au changement climatique

En matière d'eau l'avenir n'est pas à négliger. Le président insiste sur l'importance stratégique du projet EAURIZON engagé en partenariat avec les autres syndicats. Il expose que ce travail de réflexion prospectif sur le changement climatique sera déterminant pour le territoire et sa résilience en matière de ressources et de gestion. L'ensemble des partenaires techniques, des représentants des EPCI et autres usagers seront bien évidemment associés à ce projet. Faudra-t'il faire évoluer le modèle agricole ? Trouver de nouvelles ressources et solutions ? La tendance actuelle démontre bien que oui, collectivement.

- *Mr. PALANCIN demande si le projet de retenue à l'entrée de Perpignan a avancé ?*
- *Mr. Le président indique qu'il a été présenté aux services et à l'élu référent de la ville. Le syndicat est pour l'heure en attente d'un positionnement de la part de la Ville.*

B. L'incision du lit de la Têt aval

Ce projet est également colossal mais, au regard des enjeux et notamment du danger potentiel qui pèse sur les nappes et les ouvrages d'art, le président rappelle qu'il est évidemment indispensable de continuer à investiguer et bien cerner le projet mais, dans tous les cas, il souligne qu'il ne sera pas possible de ne pas agir. Bien sûr la question du financement se posera mais le président est convaincu qu'il faut se préparer à l'idée de devoir investir.

D'ici là, cette année 2023, de nouvelles données viendront alimenter les arbitrages politiques, tant sur le plan des différentes solutions envisageables que sur les partenariats possibles. Le projet sera également inscrit dans le PAPI pour réserver des fonds. Le président indique que tous les moyens sont mis en œuvre pour optimiser et clarifier la copie. Là encore il s'agit d'un projet de longue haleine et les enjeux sont tels que par voie de conséquence le projet s'étire dans le temps (et génère nécessairement des restes à réaliser).

- *Mr. ASPE souligne combien il est important de s'emparer de ce sujet. Il expose que la problématique du biseau salé est également en lien avec ce projet : les nappes sont vulnérables sur deux dimensions, à l'intérieur des terres et sur le littoral. Il demande si le syndicat anticipe la réaction de l'Etat ?*
- *Mr. le président indique que pour l'heure et pour les études, l'agence de l'eau accompagne le projet. Il en sera vraisemblablement de même pour la partie travaux, à termes. Néanmoins, s'il arrive une catastrophe, l'on ignore pour l'heure ce que diraient les services qui s'occupent notamment de la RN116. Dans tous les cas, ils seront interrogés, notamment sur les aspects financiers, et leur contribution.*

C. Plan de valorisation du foncier

Le président rappelle que le syndicat est propriétaire de grandes unités foncières et bassins de rétention des eaux qui sont de plus en plus convoités par les producteurs d'énergie photovoltaïque dont les techniques permettent d'aménager des fermes compatibles avec la fonction de récupération et stockage des eaux. Le syndicat peut tirer un revenu substantiel de ces sols. Le Syndicat va donc initier un plan de valorisation de son foncier en proposant, ouvrage par ouvrage, aux producteurs d'énergie de pouvoir déployer des fermes solaires compatibles avec la fonction de ces bassins. La commission thématique *eau et énergie* sera en charge de ce plan et des arbitrages.

D. Le PAPI

L'année 2023 marque la fin et le moment du bilan pour le contrat rivière, le PGRE et le (2e) PAPI. Ces bilans sont importants mais la transition vers de nouvelles programmations pluriannuelles, d'ores et déjà engagée, l'est tout autant. Elle va entraîner de nombreux rendez vous de travail et d'arbitrages pour préparer les orientations et les budgets futurs en matière de travaux et réduction du risque. Le PAPI, qui doit être déposé cette année et dont la préparation est déjà bien avancée fera l'objet d'une présentation et d'une délibération du comité. Pour l'heure se sont des bureaux thématiques, alimentés par le fruit du travail de nos équipes, de la commission travaux et des différents groupes de travail (COPIL/COTECH) qui sont mobilisés. Les communes et les EPCI sont bien évidemment associés à ces travaux (commissions géographiques, atelier de travail tenu à Toulouges le 29.09, etc.) qui ont générés pas moins d'une quarantaine de projet de fiches actions. Néanmoins, avant de valider ce document, le président indique vouloir s'assurer qu'aucun projet ni aucune volonté n'est été oublié et lance un appel (à projet) auprès de l'assemblée.

Conclusion

La construction du budget primitif 2023 sera comme à l'accoutumée axée sur une maîtrise des dépenses et des contributions bien que la charge de travail et les missions du syndicat ne cessent de croître. Grâce à la mobilisation des services et une gestion transversale des projets, des économies d'échelle substantielles permettent aujourd'hui de contenir au mieux ces contraintes. En parallèle, le syndicat prépare d'ores et déjà l'arrivée du futur PAPI mais également du prochain PGRE ainsi que les investissements futurs (exemple restauration du lit de la Têt). L'objectif reste de prioriser intelligemment ces investissements et de bénéficier des meilleurs taux de financement possibles. Certaines opérations ne seront donc démarrées qu'au moment de l'octroi du label PAPI sans lequel il n'est pas possible d'emarger à l'ensemble des financements possibles.

Le président rappelle également que le syndicat poursuit son évolution et que l'importance et les attentes sur ses expertises s'affirment chaque jour un peu plus. L'avenir ne fera que renforcer cette tendance, le contexte de la gestion de l'eau et de la sécheresse actuelle en témoigne. Le président insiste sur le fait de ne pas insulter l'avenir ni

de passer à côté des missions et du rôle primordial du syndicat sur des sujets aussi sérieux et indispensables. Les relations et partenariats se multiplient et se renforcent, l'objectif étant également que l'action du syndicat soit connue et reconnue. Un nouveau plan de communication est donc en cours d'élaboration.

Avant de clore la séance, le président rappelle et fait distribuer le programme du festival de l'eau organisé par la ville de Perpignan et auquel le syndicat participe. La présentation du débat d'orientation budgétaire 2023 étant terminée, le président remercie l'assemblée. La séance est levée à 19h20.

Le secrétaire,

M. Joël PACULL

